

SÉANCE DU 27.02.2026

Tous les votes de cette séance ont été pris à l'unanimité des voix.

PRÉSENCES

Bourgmestre:

Marc RIES,

Échevins:

Marie-Claire RUPPERT,

Olafur SIGURDSSON,

Conseillers:

Claude BODEN,

Marc BOSSELER,

Reinhold DAHLEM,

Hugo DA COSTA,

Fernande KLARES-GOERGEN,

Patrick LAMHÈNE,

Jean-Pierre MEISCH,

Lynn ZOVILÉ,

Secrétaire communal:

Dragana BOZIC

(secrétaire adjoint)

Excusé(s):

Steph HOFFARTH.

Séance à huis clos (1 point):

A. Nomination d'un employé communal, relevant du groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service communication et culture.a. Démission volontaire du receveur communal.

Le conseil communal procède à la nomination d'un employé communal au poste en question pour les besoins du service communication et culture.

Séance publique (34 points):

1. COMPTABILITÉ:

1.1. Communication du Plan Pluriannuel de Financement (PPF) 2026 pour les années 2027, 2028 et 2029.

Le conseil communal prend note du plan pluriannuel de financement (PPF) 2026, portant sur les années 2026 à 2029.

Deutsche Übersetzung:



1.2. Approbation de recettes.

Le conseil communal approuve les recettes énumérées ci-après:

			en EUROS (€)
1	1/541/161000/990001	Subside de l'État pour l'acquisition de terrains en vue d'améliorer la cohérence des zones écologiques	72.113,75
2	1/621/161000/18019	Subside de l'Etat pour la revalorisation du site de l'ancienne école à Betzdorf.	3.977.948,00
3	2/120/744612/99004	Remboursement traitement par l'admin. de l'emploi. Dat.	16.257,52
4	2/170/744560/99001	Fonds de dotation globale des communes (FDG)	2.199.208,00
5	2/180/755220/99001	Intérêts de capitaux (instituts financiers)	19.259,69
6	2/322/705100/99001	Production d'énergie – Toit du bâtiment des sapeurs-pompiers à "Rothoicht"	1.119,21
7	2/322/744611/9001	Mise à disposition des infrastructures au CGDIS	77.302,50
8	2/412/702200/99001	Vente de bois	8.762,52
9	2/413/708211/99001	Location de la pêche	36,77
10	2/413/708211/99002	Location de la chasse	5.872,90
11	2/532/705100/99001	Production d'énergie – capteurs scolaires photovoltaïque Rothoicht à Roodt-Syre	2.607,43
12	2/627/705100/99001	Production d'énergie – Toit du hall du service technique à Berg	1.506,82
13	2/821/705100/99001	Production d'énergie électrique – Toit de la buvette du FC SYRA MENS DORF	-397,61
14	2/821/705100/99002	Production d'énergie – Toit du hall sportif à Roodt-Syre	2.640,18
15	2/821/705100/99003	Production d'énergie – Hall de Tennis	850,96
16	2/831/705100/99001	Production d'énergie – Toit de l'ancien moulin d'Olingen	72,97
17	2/832/705300/99001	Recettes diverses	4.245,61
TOTAL			6.389.407,22

1.3. Subsidés extraordinaires aux associations locales.

Le conseil communal approuve les recettes énumérées ci-après:

	Montant alloué
Tennis Club Roodt/Syre	28.167,20 €
DT Syra Ouljen	3.462,38 €
Chorale Ste Cécile Mensdorf	1.175,00 €

2. AFFAIRES DE PERSONNEL :

2.1. Création d'un poste de salarié communal à tâche manuelle pour les besoins du service technique en tant que responsable de la nouvelle « Equipe régie ».

Le conseil communal procède à la création d'un poste de salarié communal à tâche manuelle pour les besoins du service technique en tant que responsable de la nouvelle équipe « Régie ».

2.3. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle pour les besoins du service technique.

Le conseil communal procède à la création d'un poste de salarié à tâche manuelle pour les besoins du service technique, afin de renforcer l'équipe « Événements ».



2.2. Création d'un poste de salarié communal à tâche manuelle pour les besoins du service technique en tant que responsable de la nouvelle « Equipe régie ».

Le conseil communal procède à la création d'un poste de salarié communal à tâche manuelle pour les besoins du service technique en tant que responsable de la nouvelle équipe « Régie ».



3. RÈGLEMENTS COMMUNAUX :

3.1. Taxe de location des salles communales.

Le conseil communal approuve l'adaptation de la taxe de location des salles communales, applicable à partir du 01.01.2027, comme suit :

Centres culturels, salles communales Location par manifestation	Manifestation en €	
	Catégorie A	Catégorie B
« Al Scheier » à Betzdorf	150 → 200	Gratuit
Centre Culturel et sportif à Olingen	150 → 200	Gratuit
« Al Millen » à Olingen	150 → 200	Gratuit
« Al Schmoett » à Mensdorf	150 → 200	Gratuit
Centre Culturel à Mensdorf	150 → 200	Gratuit
Atelier artistique à Mensdorf	200	Gratuit
« Al Kiirch » à Roodt/Syre	150 → 200	Gratuit
« Buvette Centre Sportif » à Roodt/Syre	150 → 200	Gratuit
« Al Schoul » à Berg	150 → 200	Gratuit
« Al Millen – Annexe » à Olingen	100	Gratuit

SYRKUS à Roodt/Syre Location par manifestation	Manifestation en €	
	Catégorie A	Catégorie B
SYRKUS (y compris verrière et buvette)	550 → 600	Gratuit
Verrière	150 → 200	Gratuit
Buvette	150 → 200	Gratuit
Cuisine	100 → 150	Gratuit
Equipement de projection	250	Gratuit
Equipement de son	250	Gratuit
Equipement de lumière	250	Gratuit
Gradins (montage et démontage)	1400	1400

Centre sportif à Roodt/Syre	Manifestation en €	
	Catégorie A	Catégorie B
Airtramp par heure	convention	10 / heure

3.2. Fixation de la taxe communale pour le service «repas sur roues».

Le conseil communal approuve l'adaptation de la taxe communale pour le service «repas sur roues», comme suit:

Désignation de la taxe	Taxe actuelle	Nouvelle taxe
Repas sur roues	16,00 €	20,00 €

3.3. Règlements de circulation.

3.3.1. Widdebiërg Laf – 13/06/2026

Le conseil communal approuve le règlement de circulation en question.



4. ACTES DE VENTE, D'ÉCHANGE ET D'ACQUISITION :

4.1. Approbation d'un acte de vente concernant des terrains sis section E de Mensdorf «im Kranz» (n° 23111).

Le conseil communal approuve l'adaptation de la taxe de location des salles communales, applicable à partir du 01.01.2027, comme suit:

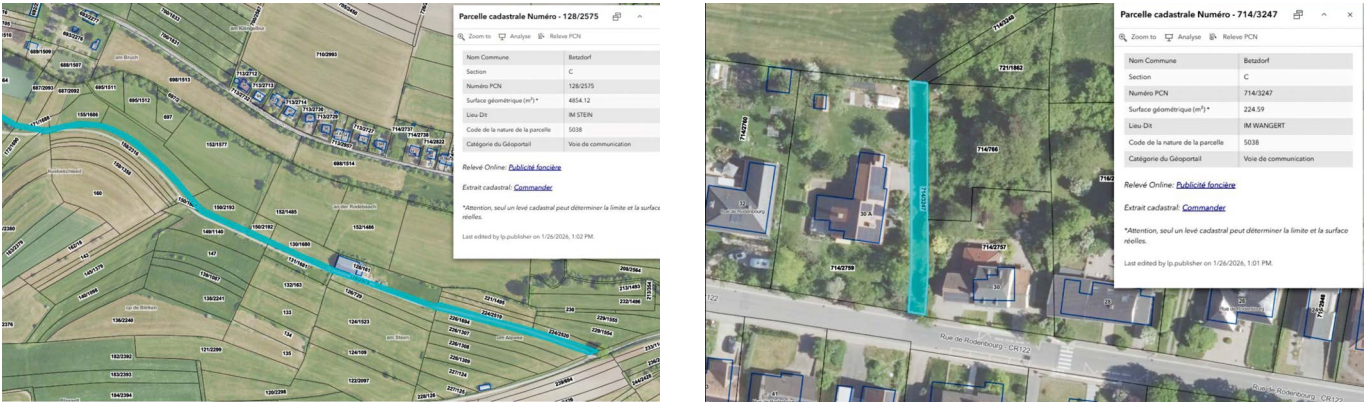
Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
1982/3274	Im Kranz	Terre labourable	15,60 ares
1983/3275	Im Kranz	Terre labourable	17,20 ares



4.2. Approbation d’une déclaration de propriété concernant des terrains sis section C de Olingen «Im Wangert» et «Im Stein» (n° 72/2026).

Le conseil communal approuve l’acte de déclaration de propriété.

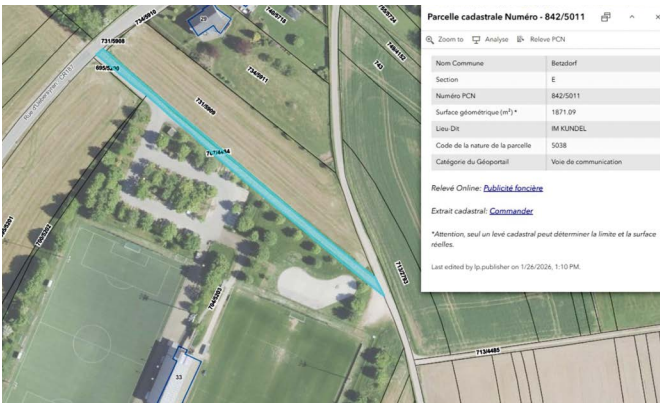
Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
714/3247	Im Wangert	Chemin d’exploitation	2,25 ares
128/2575	Im Stein	Chemin d’exploitation	0,50 ares



4.3. Approbation d’une déclaration de propriété concernant des terrains sis section E de Mensdorf «Birk» (n° 73/2026).

Le conseil communal approuve l’acte de déclaration de propriété.

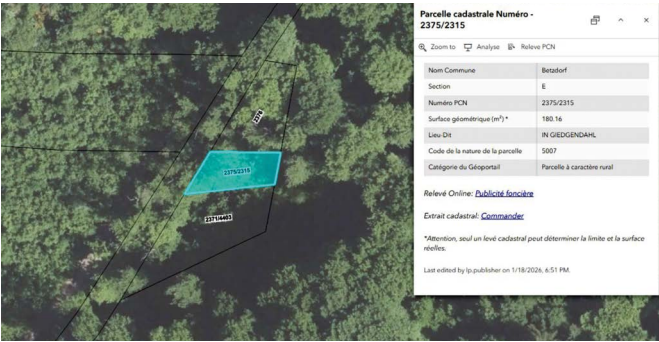
Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
707/4484	Birk	Chemin d’exploitation	5,60 ares



4.4. Approbation d'un acte de vente concernant un terrain sis section E de Mensdorf « In Giedgendahl » (n° 74/2026).

Le conseil communal approuve l'acte de vente concernant un terrain sis section E de Mensdorf « In Giedgendahl » (n° 74/2026).

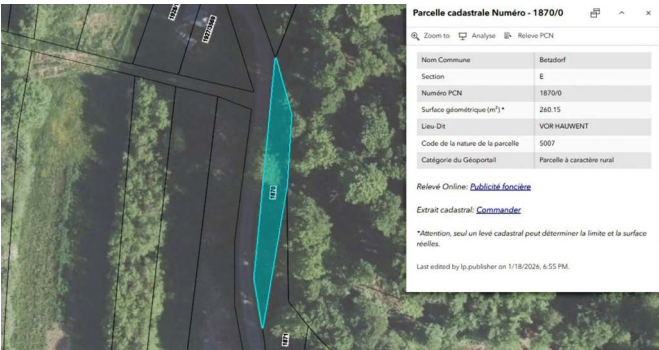
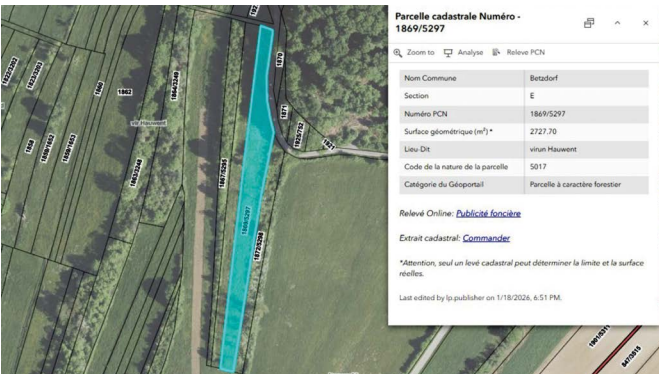
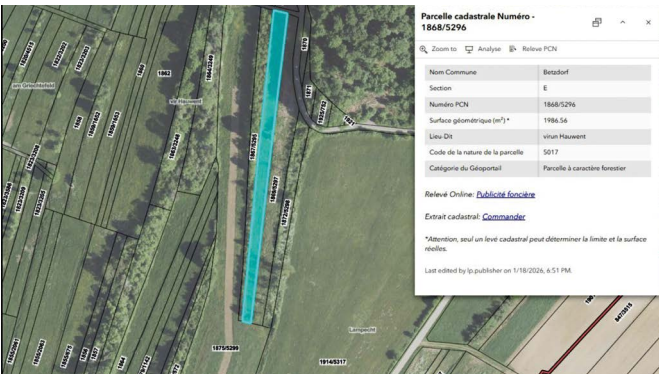
Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
2375/2315	In Giedgendahl	Terre labourable	2 ares



4.5. Approbation d'un acte de vente concernant des terrains sis section E de Mensdorf « virun Hauwent » et « vor Hauwent » (n° 75/2026).

Le conseil communal approuve l'acte de vente concernant des terrains sis section E de Mensdorf « virun Hauwent » et « vor Hauwent » (n° 75/2026).

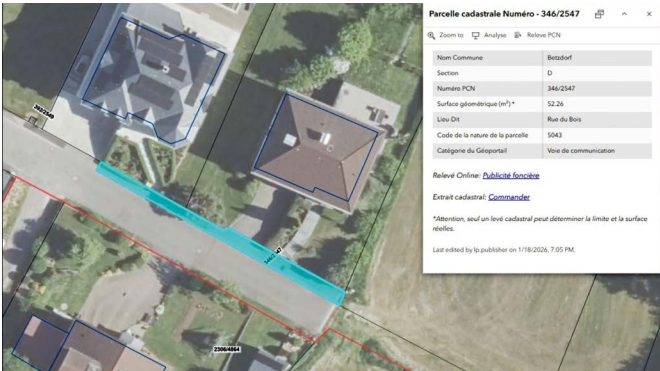
Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
1868/5296	Virun Hauwent	Bois	19,87 ares
1869/5297	Virun Hauwent	Bois	27,28 ares
1870	Vor Hauwent	Terre labourable	2,90 ares



4.6. Approbation d'un acte de vente concernant un terrain sis section D de Roodt/Syre «Rue du Bois» (n° 76/2026).

Le conseil communal approuve l'acte de vente concernant un terrain sis section D de Roodt/Syre «Rue du Bois» (n° 76/2026).

Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
346/2547	Rue du Bois	Place voirie	0,52 ares



4.7. Approbation d'un acte de vente concernant des terrains sis section E de Mensdorf «Im Kundel» (n° 77/2026).

Le conseil communal approuve l'acte de vente concernant des terrains sis section E de Mensdorf «Im Kundel» (n° 77/2026).

Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
857/2867	Im Kundel	Terre labourable	12,20 ares
857/2868	Im Kundel	Terre labourable	12,10 ares



4.8. Approbation d'un acte de vente concernant des terrains sis section E de Mensdorf «Walsacker» et «am Brill» (n° 78/2026).

Le conseil communal approuve l'acte de vente concernant des terrains sis section E de Mensdorf «Walsacker» et «am Brill» (n° 78/2026).

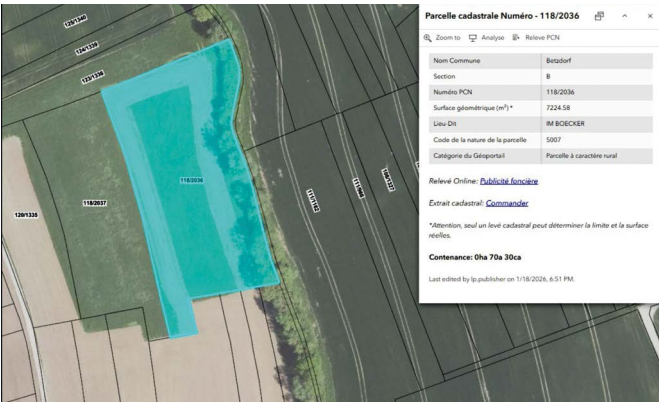
Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
315/3622	Walsacker	Terre labourable	13,40 ares
317/5239	Walsacker	Terre labourable	29,30 ares
318/5237	Walsacker	Terre labourable	19,71 ares



4.9. Approbation d'un acte de vente concernant un terrain sis section B de Betzdorf «Im Boecker» (n° 79/2026).

Le conseil communal approuve l'acte de vente concernant un terrain sis section B de Betzdorf «Im Boecker» (n° 79/2026).

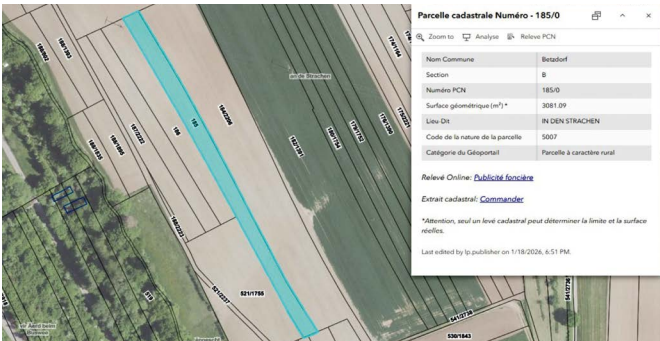
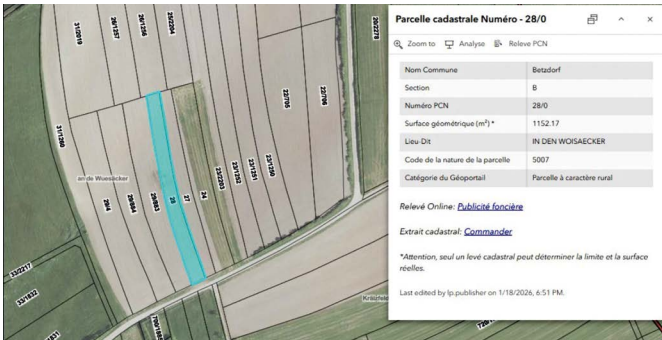
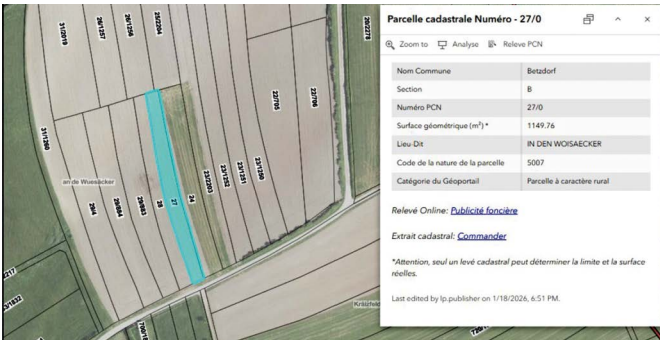
Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
118/2036	Im Boecker	Terre labourable	70,30 ares



4.10. Approbation d'un acte de vente concernant des terrains sis section B de Betzdorf «in den Woisaecker» et «in den Strachen» (n° 80/2026).

Le conseil communal approuve l'acte de vente concernant des terrains sis section B de Betzdorf «in den Woisaecker» et «in den Strachen» (n°80/2026).

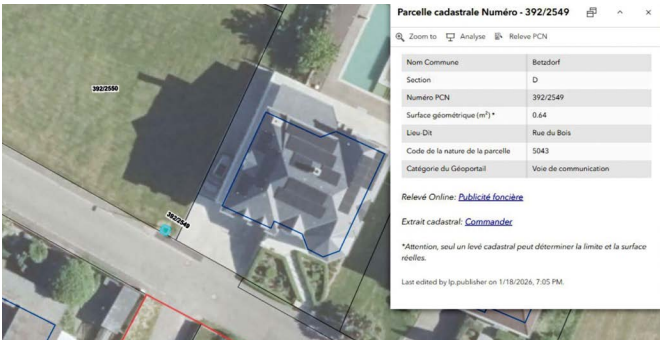
Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
27	In den Woisaecker	Terre labourable	11,40 ares
28	In den Woisaecker	Terre labourable	12,20 ares
185	In den Strachen	Terre labourable	31,70 ares



4.11. Approbation d'un acte de cession gratuite concernant un terrain sis section D de Roodt/Syre «Rue du Bois» (n° 81/2026).

Le conseil communal approuve l'acte de cession gratuite concernant un terrain sis section D de Roodt/Syre «Rue du Bois» (n° 81/2026).

Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
392/2549	Rue du Bois	Place voirie	1 centiare



4.12. Approbation d'un acte de vente concernant un terrain sis section E de Mensdorf « Walsacker » (n° 82/2026).

Le conseil communal approuve l'acte de vente concernant un terrain sis section E de Mensdorf « Walsacker » (n° 82/2026).

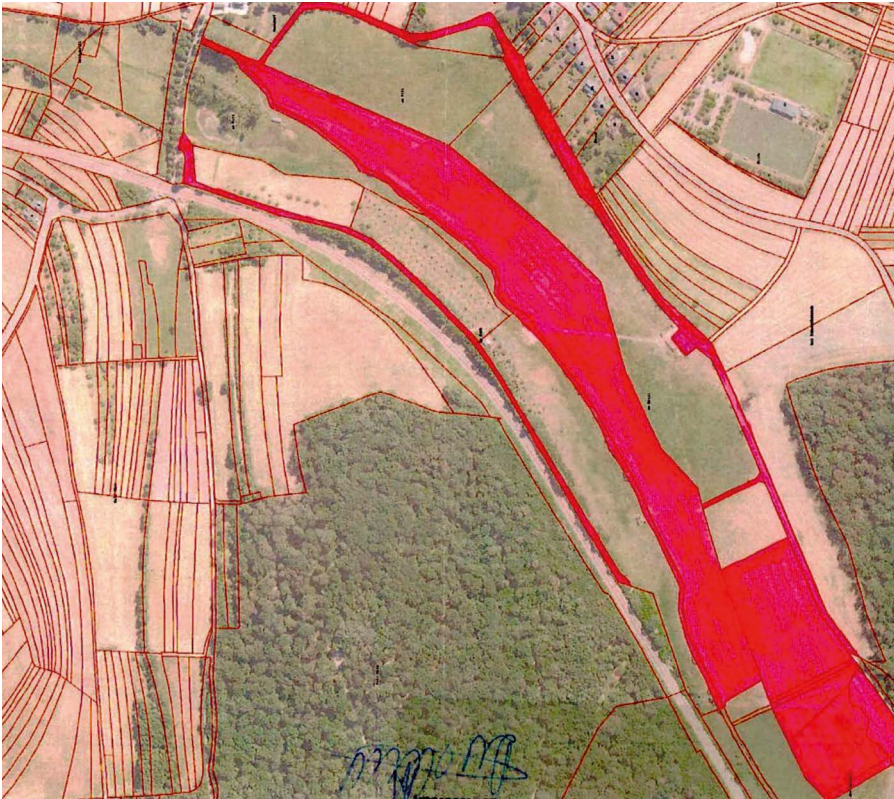
Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
341	Walsacker	Terre labourable	31,50 ares



5. CONVENTIONS :

5.1. Convention concernant la mise à disposition de terrains sis « Am Brill » à Mensdorf.

Le conseil communal approuve la convention signée en date du 4 décembre 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Betzdorf et l'Etat, concernant la mise à disposition de parcelles à l'Etat, d'une surface totale de 10,77 hectares. Ces terrains font partie de la zone protégée d'intérêt nationale ZH51 «Schlammwiss-Brill» et sont mis à disposition, pour la réalisation de mesures de protection de la nature et des ressources naturelles. L'entretien et le renouvellement des infrastructures, ainsi que l'entretien de la végétation incombent à l'Etat. Les frais y relatifs sont également à charge de l'Etat.



5.2. Convention relative à la gestion des installations de stationnement sécurisé pour vélos «BikeBox».

Le conseil communal approuve la convention signée en date du 17 décembre 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Betzdorf, le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et la Société Nationale des Chemins de Fer luxembourgeois, ayant pour but de fixer les modalités de financement, de propriété, de gestion d'entretien et de responsabilité des installation BikeBox (anciennement mBox).

Le tout, afin d'encourager la mobilité douce, en particulier les correspondances entre le vélo et les transports publics.

5.3. elisabeth4inclusion – Convention de soutien communal «Beim Lis».

Le conseil communal approuve la convention signée en date du 9 décembre 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune

de Betzdorf et la société à responsabilité limitée, société d'impact sociétal «elisabeth4inclusion» du groupe Elisabeth. La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Commune confie à l'Organisme gestionnaire la mission d'intérêt économique général consistant à exploiter l'épicerie sociale et inclusive "Beim Lis", située sur le territoire communal, en assurant des activités d'insertion socioprofessionnelle de personnes en situation de handicap, ainsi que des actions de cohésion sociale et de développement local. L'activité poursuit un objectif d'intérêt général en permettant l'accès à l'emploi de personnes en situation de handicap, dans un cadre professionnel ordinaire. Après clôture de l'exercice social et en cas de résultat négatif, la commune couvrira le déficit à raison de 80%, jusqu'à hauteur maximale de 80.000 euros. La durée est fixée du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2029.



5.4. Office social du CENTREST – Convention 2026.

Le conseil communal approuve la convention 2026.

5.5. Centre d'initiative et de gestion régional Syrdall «CIGR SYRDALL» – Convention 2026

Le conseil communal approuve la convention signée entre le collèges des bourgmestre et échevins et l'association «Centre d'Initiative et de Gestion Régional SYRDALL asbl» (CIGR SYRDALL) en date du 12 décembre 2025.

Les projets définis pour l'année 2026 sont : Environnement (jardinage), peinture, distribution, articles en bois, service de proximité, femme de ménage, divers travaux avec le SIAS, Equibutz.



5.6. Conventions de mise à dispositions de locaux aux associations locales.

Le conseil communal approuve les conventions signées entre le collège des bourgmestre et échevins et les associations locales, concernant la mise à disposition de locaux communaux :

Association	Salle ou local mis à disposition
Bierger vu Bierg	Salle et cave à Berg
Fit & Fun	Hall de sport à Roodt/Syre Centre culturel à Olingen Centre culturel à Mensdorf
Widdebierger 50+	Salle à Roodt/Syr

6. CONTRATS :

6.1. Résiliation anticipée d'un contrat de bail à loyer.

Le conseil communal approuve la résiliation anticipée de contrats de bail à loyer en question.

6.2. Contrat de bail à loyer.

Le conseil communal approuve le contrat de bail abordable à durée indéterminée en question.

6.3. Contrats de concession de sépulture.

Le conseil communal approuve le contrat de concession de sépulture en question.

7. PAG / PAP / LOTISSEMENTS :

7.1. Lotissement et convention en vue de la réalisation du lotissement portant sur des fonds sis à Olingen, rue de Roodt/Syre.

Le conseil communal approuve le lotissement portant sur des fonds sis à Olingen, rue de Roodt/Syre, tout comme la convention en vue de sa réalisation.

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE
Grand-Duché de Luxembourg

N° Mesure: 22242 Commune(s): Belvaux Section(s): C d'Olingen
Lettre par: Julien Banz Créé par: Julien Banz Echelle: 1:250
Le géomètre officiel: WALLERS Claude
Luxembourg, le 07.10.2025 Signature:

LEGENDE DES PARCELLES

Numéro	Nature	Occupation	Commune		Nom(s)
			de	à	
248/1	Parcelle (censuelle)	habitation à utilisation	1	79	BACARDI Nicolas Florentina (10)
248/2	Parcelle (censuelle)	habitation à utilisation	1	79	BACARDI Nicolas Florentina (10)

Provenance des parcelles

Numéro	Lieu(s)	Provenance des parcelles
248/1	Rue de Roodt-sur-Syre	248/2318 (partie)
248/2	Rue de Roodt-sur-Syre	248/2318 (partie)

ACCORD POUR LE MORCELEMENT (PROPRIETAIRE)

Parcelle 248/2318
BACARDI Nicolas Florentina 10
BACARDI Nicolas Florentina 10
248/2318

ACCORD POUR LE MORCELEMENT (COMMUNE)

REMARQUE:
- La légende des points et lignes peut être consultée sur www.cadastre.lu/legende.

PROJET
LE PRESENT PLAN NE VAUT PAS PLAN A L'ACTE.
DES RECTIFICATIONS SONT ENCORE POSSIBLES.

8. INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL.

Suivi chantiers

Le conseil communal prend note de l'avancement des chantiers, tel que présenté dans le document y afférent, transmis préalablement.

Informations

Budget rectifié 2025 et Budget 2026

Le bourgmestre informe du fait que le budget rectifié 2025 et le budget 2026 ont été arrêtés par le Ministre des Affaires intérieures en date du 12 février 2026 avec quelques observations.

Agenda

10.03.2026 – 19h30 Réunion de participation citoyenne concernant les zones de détente pour le bien-être animal (Hondswiss) au Centre Culturel Syrkus à Roodt/Syre.

14.04.2026 – 19h30 Réunion de participation citoyenne concernant la mise en état d'un Centre Culturel à l'établissement «Al Schoul» à Berg.

22.04.2026 – 19h00 ou 19h30 Réunion d'information pour citoyens concernant le chantier dans la rue de Beyren à Mensdorf au Centre Culturel de Mensdorf.

15.12.2026 – 19h00 (provisoire) Réunion d'information pour citoyens concernant le chantier NI au Centre Culturel Syrkus à Roodt/Syre.

9. RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DES DIFFÉRENTS SYNDICATS.

Les conseillers communaux rapportent des réunions des comités syndicaux respectifs.

10. QUESTIONS AUX MEMBRES DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS.

Structure d'hébergement pour personnes âgées

Monsieur Hugo DA COSTA s'informe sur l'avancement du projet de la structure d'hébergement pour personnes âgées.

Le bourgmestre reprend l'historique du dossier et explique que plusieurs concertations avec différents prestataires ont déjà eu lieu. Cependant, à la

suite d'une entrevue avec le Ministère des Affaires intérieures, le CBE a été informé qu'une approche différente était requise, entraînant un changement de cap dans les démarches. Selon le ministère, une procédure d'appel d'offres conforme à la législation sur les marchés publics doit être réalisée. Actuellement, il est examiné quels terrains sont éligibles et peuvent entrer en considération. Des études environnementales (SUP) sont prévues, et les études d'impact ainsi que le volet urbanistique doivent être analysés. Un état des lieux est en cours afin d'identifier les surfaces potentielles, pouvant entraîner d'éventuelles modifications du PAG. Par la suite, un cahier des charges sera élaboré, permettant aux différents prestataires de soumettre leur candidature.

Le bourgmestre souligne que cette législation est consacrée à la préparation de ce projet, le parcours administratif étant particulièrement important et complexe.

Situation du stationnement – A Millesch

Monsieur Hugo DA COSTA demande s'il pourrait être envisagé, dans le cadre des réunions citoyennes déjà prévues, d'organiser également une séance portant sur la situation du stationnement à

« A Millesch ».

Le bourgmestre répond qu'un projet dans la rue Hierdegaard est en planification, nécessitant toutefois encore une clarification juridique.

Chantiers – état des lieux

Monsieur Marc BOSSELER se renseigne sur le déroulement et les démarches éventuelles à entreprendre concernant la réalisation d'un état des lieux d'une propriété privée avant le début d'un chantier.

Le bourgmestre répond que ces procédures constituent des pratiques automatiques et courantes, initiées par l'entreprise en charge des travaux, afin de prévenir tout litige éventuel.

Projet SNHBM

Monsieur Marc BOSSELER se renseigne quand le conseil communal sera saisi du projet de la SNHBM prévu à Roodt/Syre. **Le bourgmestre** répond que la saisine de la modification du PAG est prévue lors de la prochaine séance du conseil communal le 27.03.2026.

Collecte de vieux vêtements

Madame Fernande KLARES-GOERGEN s'informe au sujet de la nouvelle réglementation concernant la collecte des conteneurs pour vieux vêtements, sachant que l'association KOLPING ne s'en chargera plus.

Le bourgmestre répond que les conteneurs resteront en place et que cette mission a désormais été confiée au SIGRE.

Chemin pour activités récréatives à Betzdorf

Madame Fernande KLARES-GOERGEN s'informe d'éventuelles nouveautés concernant l'utilisation du chemin aménagé à l'époque pour des activités thérapeutiques et des activités assistées par le cheval par la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Le bourgmestre répond qu'il s'agit d'un projet privé et qu'il ne dispose actuellement d'aucune nouvelle information concernant l'utilisation de ce chemin.

Travaux de réfection du pont à Betzdorf

Madame Fernande KLARES-GOERGEN se renseigne pour savoir si la durée du

chantier, estimée à un an, est réellement nécessaire et demande des précisions à ce sujet.

Le bourgmestre répond que cette durée a été fixée à un an, parce que certains travaux à réaliser nécessitent des conditions météorologiques spécifiques. Si le chantier sera achevé plus tôt, le pont sera naturellement réouvert à la circulation avant l'échéance prévue. Il ajoute par ailleurs que le début des travaux interviendra avec environ une semaine de retard par rapport au calendrier initialement prévu.

Atelier artistique à Mensdorf

Madame Fernande KLARES-GOERGEN se renseigne sur la résonance concernant l'atelier artistique à Mensdorf.

Le bourgmestre répond que la résonance est positive. Une dizaine de candidatures ont été présélectionnées et soumises à la commission consultative compétente pour avis. Il ajoute qu'il est positivement surpris par l'intérêt suscité par cette initiative.

Rond-Point cité am Gronn à Roodt/Syre

Monsieur Jean-Pierre MEISCH se renseigne pour savoir si le rond-point situé dans la cité am Gronn à Roodt/Syre fera éventuellement l'objet d'un réaménagement des abords, notamment au niveau des plantations situées à proximité de l'aire de jeux.

Le bourgmestre indique qu'il se renseignera auprès du service technique afin de connaître les aménagements éventuellement prévus.

Rond-Point «Rothoicht» à Mensdorf

Monsieur Jean-Pierre MEISCH signale qu'au niveau du rond-point à Mensdorf, un panneau de signalisation est fortement masqué par la croissance des haies. Il demande qui est responsable de l'entretien de cet aménagement vert.

Le bourgmestre répond que les haies plantées par l'Administration des Ponts&Chaussées étaient une obligation issue de l'autorisation du ministère de l'Environnement. L'Administration des Ponts&Chaussées assure l'entretien une fois par an, tandis que le reste de la maintenance est assuré par le service jardinage de la commune.

Réfection du chemin rural Widdebierg

Monsieur Reinhold DAHLEM se renseigne sur le début des travaux de réfection prévus ainsi que sur le montant estimé pour la remise en état du chemin rural Widdebierg.

Le bourgmestre répond qu'aucune date fixe n'a encore été déterminée et que, selon le devis, les coûts s'élèvent à environ 352.000 EUR.

Conteneur « A Strachen »

Monsieur Reinhold DAHLEM se renseigne sur le conteneur récemment installé « A Strachen », à proximité du magasin Cactus. Il signale également qu'une cargaison de terre a été déposée sur place et demande si cela pourrait être lié à des structures d'accueil et de logement pour réfugiés.

Le bourgmestre répond qu'une structure d'accueil et de logements pour réfugiés est planifiée dans le contexte de l'aménagement de la zone artisanale à Mensdorf. Il ajoute que les seuls travaux réalisés les derniers mois étaient la plantation d'arbres aux alentours du magasin Cactus et la remise en état du chemin piétons vers Mensdorf.

Panneau signalétique pour la gastronomie

Monsieur Claude BODEN se renseigne sur l'éventuelle possibilité d'installer un panneau signalétique sur la route nationale N1, afin de donner plus de visibilité aux activités gastronomiques du Duerfbuttek « Beim Lis ».

Le bourgmestre répond que l'Administration des Ponts&Chaussées refuse toute installation de panneaux « gastronomiques » ou « publicitaires » afin d'éviter une prolifération de panneaux (« Schilderwahnsinn »). Il ajoute que seulement des pictogrammes pourraient être installés. Une telle démarche ne pourrait pas créer de précédent et devrait, le cas échéant, s'appliquer de manière équitable à tous les établissements gastronomiques.